



**Commission de Suivi de Site
de la société STYROLUTION à Wingles**

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du vendredi 18 janvier 2019

Présidée par : M. Jean-François ROUSSEL, Secrétaire Général de la sous-préfecture de Lens

Lieu : STYROLUTION Wingles

Objet : Commission de Suivi de Site de la société STYROLUTION à Wingles

Rédacteur : Jérôme HERBAUT

Téléphone : 03 21 63 69 37

Mel : jerome.herbaut@developpement-durable.gouv.fr

PJ: liste des participants + Glossaire

I) Objet de la reunion

Présentation du rapport d'activité 2018. Ce document a été transmis au préalable à l'ensemble des membres de la CSS (sans la partie projet qui comporte des données confidentielles).

M. le Secrétaire Général fait un tour de table pour que chacun des participants puisse se présenter.

II) Présentation effectuée par M. Victor AGBOLO et M. Philippe BRES

- Bilan SGS
- Accidents Incidents

- Protection de l'environnement
- Projet de substitution d'activité

Échanges :

- **Bilan SGS**
- **Accidents Incidents**

Concernant la fuite de styrène du 19/12/18 une plainte a été déposée par STYROLUTION.

M.AGBOLO et M.BRES informent les membres de la CSS qu'une plainte du voisinage a été déposée pour un bruit anormal lors de la nuit du 14 au 15 janvier.

M.AGBOLO a reçu le plaignant et des investigations sont en cours pour identifier la source.

M.ROUSSEL souhaite savoir si l'établissement a souvent des retours de la part des riverains ?

M.BRES explique qu'il y a des problèmes avec des camions qui arrivent via la cité de la verrerie alors que c'est interdit.

Lorsque le problème se présente, les véhicules sont identifiés et l'information remonte auprès des sociétés.

Pour éviter que cela se reproduise STYROLUTION transmet les coordonnées GPS de l'entrée logistique du site.

M.DEBREU explique que c'est un vrai problème pour les riverains.

- **Protection de l'environnement**

M.SANTERRE souhaite savoir pourquoi il n'y a eu aucun rejet en novembre et décembre ?

M.BRES explique qu'ils n'ont pas été ajoutés dans le graphique.

Divers :

Une question est posée concernant le nombre de barges qui viennent livrer le site.

M.BRES explique qu'il y en a 5 par semaine et ajoute qu'en cas de déchargement l'accès au canal est fermé par des barrières, la durée du dépotage durant 4 à 6 heures.

M.CALIBRE explique qu'il va y avoir l'Euro Vélo prochainement qui est censé passer dans les friches des Houillères et donc à proximité du site (chemin de halage).

M.SANTERRE demande si une vérification a été effectuée pour savoir si le Plan de Prévention des Risques technologiques permettait le passage des participants.

M.BRES explique que le site dispose d'un PPRT, et que le chemin de halage se trouve dans celui-ci.

M.ROUSSEL indique que la sous-préfecture va se rapprocher de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin qui organise l'événement afin de contrôler que le tracé

n'est pas soumis à des contraintes liées notamment au PPRT du site.

M.SANTERRE indique que d'après le règlement du PPRT, la Zone R3 (comprenant notamment le chemin de halage) interdit tout rassemblement de personnes.

M.ROUSSEL remercie l'ensemble des participants.

Pour le sous-préfet
Le secrétaire général,

Jean-François ROUSSEL

Liste des participants :

État

Jean-François ROUSSEL, Secrétaire Général de la sous-préfecture de Lens

Béatrice MACIEJEWSKI, sous-préfecture de Lens

Nicolas SANTERRE, Service Risques DREAL Hauts-de-France

Christophe HARLE, représentant DDTM 62

Dominique ROFFE, service prévision des risques SDIS 62

Exploitant

Philippe BRES, directeur du site STYROLUTION de Wingles

Victor AGBOLO, responsable HSE du site STYROLUTION de Wingles

Salariés

Pas de représentants

Collectivités Territoriales

Alain Houilliez, adjoint Mairie de Wingles

Guillaume CRETON, DGS mairie de Wingles

Michel CALIBRE, adjoint Mairie de Vendin le Vieil

François HUEST, représentant Mairie de Vendin le Vieil

Associations et riverains

René HUREZ, représentant de l'Association Chlorophylle Environnement

Daniel DEBREU, riverain ville de Wingles

Etaient aussi présents Agathe NOURY et Jérôme HERBAUT pour le S3PI de l'Artois

GLOSSAIRE

SGS (Système de Gestion de la Sécurité)

PCR (Personnel Compétent en Radioprotection)

URT (Unité de Risques Technologiques)

MMR (Moyens de Maîtrise des Risques)

IPS (Importante Pour la Sécurité)

PDP (Plan De Prévention)

CTA (Centre de Traitement de l'Alerte)

MES (Matières en Suspension)

DCO (Demande Chimique en Oxygène)

COV (Composés Organiques Volatiles)

Bref Pol (Best available techniques REferences documents) sont les documents de références sur les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) au regard de l'utilisation du Polymère

Directive IED (directive 2010/75/UE) relative aux émissions industrielles

NOX (Oxyde d'Azote)

SOX (Oxyde de Soufre)

DND (Déchets Non Dangereux)

DD (Déchets Dangereux)

AN (Acrylonitrile)

PPI (Plan Particulier d'Intervention)